

**ANNULLATION D'UNE DECLARATION PREALABLE A LA REALISATION  
DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS A PERMIS DE  
CONSTRUIRE PORTANT SUR UNE MAISON INDIVIDUELLE ET/OU SES  
ANNEXES**

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

---

DEMANDE DP 59663 21 A0075

de Monsieur Stéphane BAILLEUL  
demeurant 4 Rue de l'Aubépine  
59470 WORMHOUT

Dossier déposé complet le 02 Novembre 2021

pour GARAGE 12mx3m

sur un terrain sis 4 rue de l'aubépine, 59470 Wormhout

**SURFACE DE PLANCHER**

existante : créée : démolie :

---

**LE MAIRE DE Wormhout,**

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu l'autorisation DP 59663 21 A0075 délivrée le 13/12/2021 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre approuvé le 07/07/2022 et modifié le 10/07/2023 ;

Vu la demande d'annulation déposée le 26/09/2023 ;

**ARRETE**

**Article 1**

L'autorisation faisant l'objet de la demande susvisée est **annulée**



Fait à Wormhout  
Le Maire, David CALCOEN  
Le 28 SEP. 2023

**Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué**

Flourence DEHOUT